

Et moi comme député du Québec particulièrement, 16 milliards de dollars . . . et ils nous accusaient de ne pas dire un mot, monsieur le Président, à l'époque.

Je vois le député de Duvernay (M. Della Noce) qui passe son temps à parler assis et non pas debout, par exemple.

Je comprends, monsieur le Président, que ça leur fait mal parce qu'ils s'aperçoivent qu'ils étaient supposément les grands défenseurs des Québécois, ils se prétendaient meilleurs que les députés libéraux, et finalement, depuis qu'ils sont ici, ils se laissent «runner» par une gang en avant, monsieur le Président. Je pense particulièrement au secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Lanthier) qui doit se sentir utilisé, manipulé à ce moment-ci. Aller demander à cette Chambre 16 milliards sans savoir ce qu'il veut faire avec! Vous savez, monsieur le Président, j'aimerais avoir l'occasion de poser une question au secrétaire parlementaire, voir s'il sait ce qu'il veut faire avec les 16 milliards de dollars. Je vous gage ma chemise qu'il n'en a aucune idée!

Monsieur le Président, je vous remercie de me faire signe que je n'ai que deux minutes, j'apprécierais passer le reste de l'après-midi à vous entretenir sur ce grave problème consistant à demander à un Parlement responsable de devenir complètement aveugle, de ne pas regarder ce qu'on veut faire avec l'argent emprunté. Pourtant, je sais maintenant qu'il y a plusieurs députés conservateurs qui se disaient venir de la petite entreprise, et je ne comprends pas si eux, ils ont réussi à aller voir leur directeur de banque à l'époque, à emprunter des fonds sans dire ce qu'ils feraient avec.

Ils disaient que le gros bon sens s'installerait au pouvoir; ils disaient que c'était «supposément» la transparence, ils disaient qu'on saurait exactement où le gouvernement s'en irait, et à ce moment-ci la première mesure législative d'importance, parce que finalement on se rappelle que c'était censé être un budget, mais l'exposé économique ne nous a pas permis de le débattre directement, et on attend le prochain budget. Si les députés d'en face savent où ils s'en vont, j'apprécierais énormément, monsieur le Président, avoir un budget devant la Chambre de façon à ce qu'on puisse juger ce qu'ils vont faire des fonds et de l'orientation que le gouvernement va prendre. Je suis convaincu que le groupe de silencieux aimerait savoir ce que leur gouvernement va faire, mais leur chef leur a dit: Ne posez pas de questions, venez voter quand vous pouvez, et c'est cela qui compte.

Monsieur le Président, je vous remercie de votre attention et je suis convaincu que le plus on pourra retarder l'adoption de cette loi-ci, le mieux ce sera pour la conscience des députés d'en face.

• (1550)

[Traduction]

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat. Je regrette toutefois que nous soyons obligés de le prolonger. Si les conservateurs avaient conservé le sens des vertus publiques qu'ils avaient à l'été de 1982, nous n'aurions pas été obligés de parler si longtemps pour bien montrer que le projet de loi C-11

Pouvoir d'emprunt

revient à faire exactement ce que le gouvernement libéral avait essayé de faire à l'époque. La différence, c'est que le gouvernement libéral a finalement retrouvé le sens de la décence et a accepté de diviser le projet de loi comme le réclamait l'opposition.

Il est absolument inacceptable qu'un gouvernement demande l'autorisation d'emprunter une certaine somme, que les contribuables devront inévitablement payer, pour une année financière, et qu'il demande 16 milliards de dollars de plus pour les imprévus.

La deuxième chose que je trouve anormale, c'est que le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter 23.3 milliards de dollars, puisque tout ce qu'il a annoncé depuis le premier jour de la trente-troisième législature, c'est la suppression de programmes et de multiples compressions budgétaires. On est donc en droit de se demander pourquoi un gouvernement qui réduit ses dépenses a besoin de tout cet argent. On aurait pu s'attendre à ce qu'il demande beaucoup moins de 23.3 milliards.

Je voudrais revenir sur les compressions budgétaires, car le gouvernement a sabré sans distinction dans pratiquement tous les secteurs, à l'exception peut-être de la défense nationale. Si nous tenons compte des plans à long terme du gouvernement et de la façon dont ils risquent d'évoluer pendant l'hiver, le printemps et l'automne, je suis prêt à parier que le ministère de la Défense nationale dépensera plus que le budget qui lui a été accordé pour l'année financière 1985-1986.

Le gouvernement veut 23.3 milliards de dollars pour ses dépenses jusqu'à la fin de l'année financière en cours et afin de constituer une caisse de secours pour 1985-1986. Quelque chose ne tourne pas rond. Pour bien expliquer à mes électeurs ce que représentent les compressions budgétaires, je voudrais ramener toute la question du financement à une unité de base, c'est-à-dire la circonscription.

Je représente une circonscription qui, sur le plan économique, se porte aussi mal aujourd'hui qu'au plein cœur de la récession, à l'été et à l'automne de 1982. A bien des égards, la circonscription de Brant ressemble à beaucoup d'autres, notamment à celles de l'Atlantique et à celles qui se trouvent dans le nord du Canada et à l'intérieur de la Colombie-Britannique. Dans la circonscription fédérale de Brant, la Commission d'assurance-chômage va lancer une grande offensive contre les prestataires de l'assurance-chômage.

Nous tenons de source assez sûre que le gouvernement est prêt à ramener le nombre de semaines de prestations de 52 à 26 pour satisfaire la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Il est facile d'imaginer ce qui risque de se passer dans une circonscription comme la mienne, où Massey Ferguson est au bord du précipice et où 1,700 salariés ont été mis à pied pour une durée indéterminée. La société ne veut pas licencier la moitié ni même le tiers de ses salariés, même si elle ne les rappellera probablement jamais au travail, parce qu'elle devrait autrement leur verser une indemnité de cessation d'emploi et qu'elle n'en a pas les moyens.